Partie 2 : Inégalités, conflits et cohésion sociale : la dynamique sociale

Chapitre 3 : Stratification sociale & inégalités

Dossier 6 : La dynamique de la stratification sociale

Sujets possibles:

- Les inégalités sont-elles incompatibles avec la démocratie ?
- Après avoir caractérisé les inégalités économiques, vous montrerez que d'autres inégalités en constituent un facteur aggravant. (bac 2004)
- Qu'est-ce qu'une société juste ?
- Une société démocratique doit-elle corriger les inégalités qui résultent des mécanismes du marché ?
- Doit-on parler du retour ou de la fin des classes sociales ?
- Dans quelle mesure y'a-t-il moyennisation de la société française (bac 2004) ?
- Peut-on parler d'une réduction des inégalités entre femmes et hommes dans le monde du travail ?
- Après avoir montré la spécificité de la situation économique et sociale des jeunes, vous montrerez les limites d'une analyse en termes de générations.
- Y'a-t-il en France une réduction des inégalités depuis 50 ans ?

Introduction Nos sociétés sont placées sous le double signe de la démocratie et du marché. Les inégalités sont inévitables dans une économie de marché, mais la montée de ces inégalités depuis vingt ans interroge. Est-ce acceptable ?

I– Inégalités et clivages sociaux

1.1)	Panorama	des	inégalités		p. 130 à 136.
------	----------	-----	------------	--	---------------

- 1.1.1) Toutes les inégalités ne sont pas économiques 🕮 p. 131 doc 2, 144 doc 3
- 1.1.2) Le caractère souvent cumulatif des inégalités (doc. distribués)

1.2) Moyennisation ou polarisation de la société? p.137 à 143

- 1.2.1) La parenthèse des « trentes glorieuses » ? p. 137 à 139
- 1.2.2) Depuis les années 1980, la recomposition des inégalités ? p. 139 à 143

II- Le paradoxe de la démocratie

- 2.1) Démocratie, égalité et équité p. 170 à 179.
- 2.1.1) Egalité des droits, des chances et des situations (ou conditions) 🚇 p. 171 doc 3 et 4.
- 2.1.2) L'équité ou les inégalités justes 🕮 172 doc 6. (exemple de la discrimination positive en TD ou TG)
- 2.1.3) Réduction des inégalités et sentiment de frustration 🚇 p. 175 doc. 11.
- 2.2) Solution américaine versus solution social-démocrate p. 173-174.
- 2.2.1) Les inégalités sociales légitimes 🚇 p. 176 doc 12 et 13, p. 179 doc. 18.
- 2.2.2) Concilier Démocratie et marché : la redistribution et l'Etat providence 🖳 p. 173 doc 7 et 8.

Notions: Société démocratique, justice sociale, équité, incitations, méritocratie, inégalités, PCS, patrimoine, revenu, moyennisation versus polarisation, redistribution, rapport inter-déciles, courbe de Lorentz.

Ce que dit le programme

On rappellera que les sociétés démocratiques sont caractérisées par une tension entre l'existence des inégalités et des conflits, d'une part, et l'exigence de cohésion sociale, d'autre part. Pour définir les inégalités économiques et sociales, on en soulignera le caractère multidimensionnel et dynamique en s'appuyant sur des indicateurs économiques et sociaux. On s'attachera à distinguer différences et inégalités. On soulignera que les inégalités traduisent des différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées. Celles-ci ne se réduisent pas au seul revenu : patrimoine, consommation, scolarité, santé, représentation politique, prestige social des professions, etc. donnent aussi lieu à des formes d'inégalité qui sont ou non cumulatives. En mobilisant notamment les PCS (programme de la classe de première), on présentera les mutations des inégalités sur le long terme. On présentera rapidement l'usage des outils statistiques appropriés comme la courbe de Lorenz, le rapport interdéciles. On tentera de synthétiser les éléments d'analyse qui conduisent à considérer la dynamique du XXe siècle des économies développées comme celle d'une baisse séculaire des inégalités, tout en soulignant les incertitudes actuelles (maintien de la dynamique de moyennisation versus polarisation). On discutera, en prenant l'exemple des sociétés contemporaines développées, de l'existence de larges classes moyennes et de leur influence éventuelle sur le changement social et la mobilité.

On s'interrogera sur l'articulation, au sein des sociétés démocratiques, entre égalité des droits, égalité des chances et égalité des situations. Sans développer toute la richesse du débat contemporain, on introduira, à partir de l'étude des inégalités et de la mobilité sociale, une discussion sur les rapports entre justice sociale et inégalités. Pour questionner les relations entre égalité et équité, on discutera comment certaines inégalités peuvent être considérées comme justes parce qu'elles bénéficient aux plus défavorisés, alors qu'à l'inverse l'égalité peut être injuste si elle conduit à ignorer des différences jugées légitimes entre individus. On présentera le débat qui oppose les tenants de la récompense des plus méritants, d'une part et les tenants de l'égalisation nécessaire, d'autre part : les uns voient dans l'inégalité un aiguillon, les autres un frein. Ces questionnements pourront être liés à celui concernant l'Etat providence et la cohésion sociale.